



DOSSIER DE PRESENTATION

Braderie des Ecosolies – 5^{ème} édition

NANTES – Le Solilab | dimanche 9 avril 2017, 9h à 18h



SOMMAIRE

Concept de l'événement 2017	3
Pourquoi Les Ecosolies organisent la Braderie ?	4
C'est où ? C'est quand ?	4
La forme, le lieu de vente	4
Organisation de l'événement et conditions d'accueil	5
• Conditions d'accueil	5
• Installation / démontage	5
• Accès et stationnement	5
• Responsabilité	5
Modalités de participation	6
• Droits de place (prix TTC)	6
• Dossiers de candidature et critères de sélection	6
• Calendrier	6

Participez à la 5^{ème} édition de la Braderie des Ecosolies

Suite au succès des quatre premières éditions, Les Ecosolies et ses partenaires renouvellent l'expérience. Avec plus de 10000 visiteurs l'an dernier, et une attente forte des visiteurs de voir se renouveler l'expérience, la cinquième édition se profile : inscrivez-vous pour y participer et y vendre vos produits !



Concept de l'événement 2017

La Braderie des Ecosolies affirme son concept et renforce la thématique « économie circulaire ».

Cette année, sur 3000m² au Solilab, 4 pôles seront définis, pour permettre au public de bien se repérer :

- **Réutiliser** // Un espace dédié aux recycleries et ressourceries du département avec des milliers d'objets issus (et sauvés) des déchetteries et provenant de la collecte volontaire auprès des particuliers et des professionnels du département. La Braderie des Ecosolies, c'est aussi et surtout une vitrine qui permet d'amener le public à fréquenter davantage encore les recycleries et les ressourceries tout au long de l'année. Chacune joue le jeu en mettant de côté des très belles pièces, toutes uniques, certaines plus classiques, d'autres plus vintage voire collector !
- **Réparer** // Un espace nouveau, qui fera la part belle à l'obsolescence programmée ! C'est une zone de l'événement qui sera pensée pour susciter l'envie de réparer plutôt que de jeter. Le public pourra prendre des conseils, des idées, trouver des adresses pour faire réparer ses objets du quotidien.
- **Créer** // Un espace dédié aux créateurs locaux qui utilisent des matériaux de récupération pour inventer de nouveaux objets. Ou comment faire du neuf avec du vieux, faire du beau avec du déchet !
- **Destocker** // Un espace ouvert à tous les acteurs de l'ESS qui ont des choses à vendre à petits prix. Invendus, fins de séries, défauts de fabrication... Zone des bons plans !



Mais aussi :

- **Espace innovation** // Les Ecosolies, pôle de coopération et d'innovation sociale, mettront aussi en avant les projets innovants du territoire, accompagnés au cours de l'année 2016/2017, et qui sont en lien avec la thématique de l'évènement. Ce sera donc l'occasion pour le public de rencontrer les nouveaux talents de l'économie sociale et solidaire qui limitent l'impact sur l'environnement et proposent de nouveaux produits ou services pour limiter les déchets.
- **Espace animations** // L'évènement est aussi ouvert à tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui œuvrent à leur manière pour la sensibilisation au tri des déchets, à la récupération, la revalorisation. Une thématique commune : « rien ne se perd, tout se réemploie ! ». Artistes, associations, citoyens engagés... venez nous montrer ce que vous faites pour préserver la planète !
- **Espace bar et restauration** // Sur place également : un espace bar proposé par Les Ecosolies et de quoi se restaurer.



Pourquoi Les Ecosolies organisent la Braderie ?

- **Pour continuer à faire connaître auprès du grand public** les initiatives, produits et lieux de vente pour consommer autrement et principalement consommer des produits issus du réemploi ou du recyclage. Faciliter la collecte : faire connaître les lieux et susciter les dépôts.
- **Pour créer un évènement commercial clé en main** pour faire connaître les acteurs de l'ESS et du réemploi. Permettre un développement de leur activité économique, leur permettre de déstocker.
- **Pour mettre en place un temps fort qui permette aux acteurs du réemploi et de l'ESS de mener une action collective.**

Le souhait des Ecosolies, en tant que réseau d'acteurs de l'ESS, est évidemment de mettre en valeur les entreprises de l'économie sociale et solidaire, respectant des valeurs communes : équilibre entre intérêts communs/privés, primauté des personnes et du travail sur le capital, forme juridique démocratique, etc... Ainsi, au-delà de la sémantique du mot, cet évènement vise à mettre en avant les acteurs de l'ESS au sens large.

C'est où ? C'est quand ?

L'évènement se déroulera sur le site du Solilab, 8 rue Saint Domingue à Nantes, le dimanche 9 avril 2017 de 9h à 18h.

La forme, le lieu de vente

A la façon d'un vide-grenier, la mise en scène des espaces de vente sera épurée et les produits exposés sous forme de « déballage ». Chaque structure participante est tenue de matérialiser clairement le fonctionnement de son espace de vente et notamment de la zone de paiement (caisse). Chaque vendeur pourra adapter son modèle de vente en fonction de son activité et de ses produits (exemples : lots groupés, prix fixes mais négociables dans une certaine fourchette, remises sur fins de séries, petits prix, etc...).

Organisation de l'événement et conditions d'accueil

Un comité de pilotage est mobilisé pour chaque édition. Son rôle est de définir les grandes orientations de l'évènement et de sélectionner les exposants. Cette année, il est composé de 7 structures et est animé par Les Ecosolies. Merci aux membres du comité de pilotage qui s'impliquent dans l'organisation : Trocants, ATA0, Le Relais Atlantique, L'Atelier du Retz Emploi, Stations Services, La Ressourcerie de l'île et Envie 44.

► Conditions d'accueil

Environ 1500m² d'espaces couverts sont disponibles : sous la grande halle du Solilab, dans les salles de réunion du Solilab, La cantine du Solilab et en extérieur (barnum fourni par nos soins).

L'installation se fait directement au sol ou sur du mobilier (**non fourni**).

Les Ecosolies délimitent des espaces de vente qui sont attribués aux exposants. **Charge à chaque structure d'apporter son propre matériel : tables, chaises, portants, caisse, cabines essayage, rallonges électrique si besoin...**

Les Ecosolies mettent des transpalettes manuels et des charriots à disposition des exposants.

L'accès à l'électricité est limité aux structures qui proposent des animations et aux structures dont l'accès à l'électricité est indispensable à l'activité.

► Installation / démontage

Un gardiennage est prévu dans la nuit du samedi au dimanche.

- Installation des espaces de vente : l'installation est possible sur deux créneaux : le samedi 8 avril entre 15h et 20h ou le dimanche 9 avril entre 6h30 et 8h30, de manière à être **prêt à 9h** pour l'arrivée des visiteurs.
- Démontage : le démontage se fera le dimanche soir à partir de 18h, après que les visiteurs soient partis. L'accès au site en voiture est soumis au feu vert du régisseur.

► Accès et stationnement

Un plan de la manifestation sera établi en fonction des participations enregistrées.

Tous les véhicules des exposants devront être sortis du site, avant l'ouverture de la manifestation au public (9h). Il n'y a pas de parking exposant de prévu, mais vous êtes souvent les premiers sur place donc la rue Saint Domingue est à vous !

Le dimanche, pendant les heures d'ouverture au public (9h à 18h) : pas de réassort possible en véhicule, pour éviter toute circulation sur le site.

► Responsabilité

Chaque exposant est responsable de son espace de vente. Il s'engage à y :

- assurer une présence en continu pour accueillir le public
- faire respecter les règles de sécurité
- chaque exposant est également responsable de son propre matériel (tables, chaises, rallonges, etc...). Celui-ci doit être aux normes électriques françaises et les éventuels éléments de décoration (bâches, nappes...) doivent être de catégorie M1 (non inflammables).

Les Ecosolies coordonnent l'organisation générale de l'évènement et s'engagent à être présents en continu, aux heures d'installation et de démontage ainsi que toute la journée du dimanche. L'association s'assure du respect des règles de sécurité des espaces communs (allées de circulation et d'évacuation).

Modalités de participation

► Droits de place (prix TTC)

- Pôle « RÉUTILISER » : le coût est forfaitaire et dégressif. 4m² = 20€, 10m² = 50€, 20m² = 90€, 30m² = 140€, 50m² = 230€, 70m² = 280€, 100m² = 340€, 150m² = 510€, 200m² = 690€
- Pôle « RÉPARER et/ou ANIMATIONS » : nous vous accueillons sans frais sur l'évènement. Profitez de cette occasion pour toucher et sensibiliser un large public ! Attention, la vente de produits et de services n'est pas autorisée sur ce pôle.
- Pôle « CRÉER » : pour les créateurs individuels, tarif fixé à 30€ pour un emplacement de 3m² ; pour les collectifs de créateurs, tarif fixé à 80€ pour 10m². Attention, cette année, pour faire face à l'afflux de demandes de participation sur le pôle Créer, nous invitons les exposants que nous souhaitons voir venir sans ouvrir la participation de manière large.
- Pôle « DESTOCKER » : tarif fixé à 30€ pour un emplacement de 3m², 80€ pour 9m² et 160€ pour 18m².

La taille de votre emplacement sera confirmée autour du 10 février, selon le nombre d'inscriptions reçues et les espaces disponibles. Les droits de place sont à régler en une seule fois, au plus tard le 9 avril 2017. Une facture vous sera envoyée 30 jours avant l'évènement. Nous acceptons très volontiers les paiements en Retz'L et en SoNantes.

► Adhésion

L'adhésion aux Ecosolies est obligatoire pour participer à la Braderie des Ecosolies.

► Dossiers d'inscription et critères de sélection

Le formulaire d'inscription dématérialisé, **À REMPLIR AVANT LE 8 FÉVRIER 2017**, nous permettra de vous connaître, de cerner vos besoins et de vous donner une réponse définitive sur votre participation, dès le 10 février.

Pour participer, il faut cumuler les critères suivants : être acteur de l'économie sociale et solidaire, être adhérent des Ecosolies, être professionnel, localisation de la structure sur le département Loire-Atlantique. La Braderie n'est pas ouverte aux particuliers. Chaque année, maximum 3 structures « coups de cœur » seront sélectionnées en dehors du département de Loire-Atlantique.

- **Pôle « RÉUTILISER »** // Dossier d'inscription RECYCLERIES, RESSOURCERIES, ACTEURS DU RÉEMPLOI : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc8vvhSuAoDmF8MfVecgkcRhAWagNouRWpLK8KeUZWSEH5-xw/viewform>
- **Pôle « CRÉER »** // Dossier d'inscription RECYCLAGE ARTISTIQUE / CRÉATEURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DE CRÉATEURS : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd-F3ysUXSZfbry_cPatDd_K3QneunrnrBkywiseQoN2X-zQ/viewform
- **Pôle « DESTOCKER »** // Dossier d'inscription DESTOCKAGE : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdNHf9-PdBB-tPm2NKMILHNQ0iy0dzD41eNh4xi9QytdX-ofQ/viewform>
- **Pôle « RÉPARER » et/ou ANIMATIONS** // Dossier de candidature ANIMATION SENSIBILISATION : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeqCUbSAFH80TMEXuRCuFbWxzAnRRILtA7mAF_1jBW9uc1Pw/vi_ewform

► Calendrier

- **12 JANVIER** : phase ouverte d'inscription
- **8 FÉVRIER** : clôture des inscriptions
- **10 FÉVRIER** : finalisation de la sélection
- **JEUDI 9 MARS, de 10h à 12h** : **réunion de coordination avec tous les participants au Solilab** → distribution du plan d'installation, du planning de la journée, des badges. Diffusion des supports de communication (affiches et flyers), finalisation des animations, réception du paiement des droits de place...